

RETRAIT DU DIPLOME DU BACCALAUREAT SESSION 2023

Les diplômes du baccalauréat de la session 2023 seront remis aux lauréats
Vendredi 24 novembre 2023 de 8h00 à 16h30 au lycée Val de Durance.

Différentes possibilités :

- ① Si le diplôme est retiré par le lauréat en personne, le lauréat doit se munir de :
 - Une pièce d'identité
- ② Si le lauréat mandate une tierce personne, cette personne devra se munir de :
 - Une pièce d'identité
 - Une photocopie de la carte d'identité du lauréat
 - La procuration dûment remplie (exemplaire au verso ou en téléchargement sur le site du lycée)
- ③ En cas d'indisponibilité le 24 novembre, veuillez adresser au :

*Lycée Val de Durance
Secrétariat élèves
Route Etang De La Bonde
BP 95
84123 Pertuis*

- Un courrier de demande d'envoi de diplôme signé du lauréat,
- 1 photocopie de la carte d'identité du lauréat,
- 1 enveloppe **dos cartonné** 24cmX32cm (format A4) libellée aux nom et adresse du lauréat, affranchie au tarif en vigueur pour un **envoi recommandé** en France,
- 1 imprimé vierge « *Recommandé avec Avis de Réception* » (à retirer dans un bureau de poste).

La Direction

PROCURATION
Pour retrait d'un diplôme

TITULAIRE DU DIPLOME :

Je soussigné(e)

NOM :
(nom de jeune fille pour les femmes mariées)

PRENOMS :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse

DONNE PROCURATION A : (personne qui vient retirer le diplôme)

NOM.....
(nom de jeune fille pour les femmes mariées)

PRENOM :

Date de naissance : Lieu de naissance :

POUR RETIRER MON DIPLOME DE :

Bac général Bac technologique Bac professionnel

Préparé au Lycée.....

Fait à le

Signature du titulaire du diplôme

Signature de la personne qui retire le diplôme

PIECES A FOURNIR AVEC LA PROCURATION :

- Photocopie de la pièce d'identité du titulaire du diplôme
- Pièce d'identité originale de la personne qui vient retirer le diplôme.